



Saint-Jean-de-Védas,  
Le 29 décembre 2025

Aux conseillers municipaux

**Objet : Convocation Conseil Municipal**

Madame, Monsieur,

Suite au décès de Monsieur le Maire, François RIO, survenu le samedi 20 décembre 2025 et en application de l'article L2122-14 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le Conseil Municipal se réunira le **LUNDI 5 JANVIER 2026 à 17h00** à la salle des Granges.

En application de l'article L2122-8 du CGCT, la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidée par le plus âgé des membres du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

**I - Election du secrétaire de séance**

**II - Délibérations**

**Administration – Affaires générales**

1. Election du Maire
2. Détermination du nombre des adjoints au Maire
3. Election des adjoints au Maire
4. Délégations du Conseil Municipal au Maire

Vous trouverez, jointe à la présente convocation, la note de synthèse des dossiers soumis à délibération.

Je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Pour le Maire empêché, le 1<sup>er</sup> adjoint suppléant*  
**Christophe VAN LEYNSEELE**